CITÉ DE LA MUSIQUE
PHILHARMONIE DE PARIS

Marché de réalisation des vérifications réglementaires pour le bâtiment de la Philharmonie de Paris

Cahier des clauses techniques particulières

ANNEXE 2 : Equipements et installations techniques de la Philharmonie de Paris entrant dans le champ de la mission de contrôle réglementaire

Préambule

Les missions confiées au TITULAIRE recouvrent les prestations ci-après :

- P1 – Vérification des installations électriques
 - P 1.1- Vérification quadriennal des installations électriques
- P2 – Vérification des ascenseurs et monte-charges
 - P 2.1 - Vérification générale périodique des ascenseurs et monte-charges ERP/ERT
 - P 2.2 - Contrôle Technique Quinquennal
 - P 2.3 - Vérification réglementaire des ascenseurs en exploitation (quinquennale ERP)
- P3 – Vérification des escaliers mécaniques
- P4 – Vérification des équipements et installations scéniques
- P5 – Vérification des appareils sous pression
- P6 – Vérification des équipements de travail : machines fixes
- P.7 - Vérification des appareils de levage :
 - P7.1 : Vérification des appareils de levage : table élévatrice
 - P7.2 : Vérification des accessoires de levage : élingues.
- P8- Vérification réglementaire en exploitation du système de sécurité incendie et du désenfumage (triennale)
 - P8.1- Vérification réglementaire en exploitation de notre installation fixe à extinction automatique à eau (triennale)
- P9 – Vérification des dispositifs d'ancrage et lignes de vie destinés à recevoir des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur
- P10 – Vérification des systèmes de protection individuelle contre les chutes de hauteur
- P11 – Inspection périodique des systèmes de climatisation et des pompes à chaleur réversibles dont la puissance frigorifique est supérieure à 12 kw
- P12 – Contrôle de la continuité des moyens de communications radioélectriques.
- P13 – Inspection périodique ICPE- DC rubrique 2910

La liste des installations mentionnée ci-après est fournie à titre indicatif et n'est pas exhaustive. Il appartient au titulaire, lors de la prise de marché, de signaler sans délai tout écart, omission ou anomalie constaté afin de garantir la complétude et la conformité des prestations.

P1 – Vérification annuelle des installations électriques

Les paragraphes ci-après décrivent les installations électriques de la Philharmonie de Paris sur une surface de 35 241,69 m² (SHON) (hors parking, dont la Philharmonie des enfants).

A- Desserte électrique du site

La Philharmonie est alimentée par le réseau public 2 kV de ERDF. Le poste Philharmonie est raccordé en coupure d'artère sur le câble 20 kV « B 432 » issu du poste Source FLANDRE et allant jusqu'au poste source Butte Chaumont.

B- Poste de livraison Haute Tension

Le raccordement sur le réseau 20 kV est réalisé dans le poste HTA « PCCA Philharmonie » situé au niveau de l'aire de livraison du site. La puissance globale estimée est de 3 MVA.
Il est équipé de deux cellules arrivées, une cellule protection générale, une cellule comptage et de deux départs boucle.
Ce poste alimente une boucle site HTA qui distribue deux postes HTA secondaires situés au 2ème sous-sol du bâtiment :

- Le poste « Philharmonie »
- Le poste « Parking ».

C- Distribution HT/ BT

Les deux postes de transformation sont implantés dans des locaux indépendants.
Le poste de transformation « Philharmonie » est composé de deux cellules « interrupteur arrivée » et de 3 départs transformateurs. Il alimente le primaire de 3 transformateurs abaisseurs HT/BT (20 kV/410V). Deux transformateurs de 1250 kVA alimentent en régime normal la Philharmonie et un transformateur de 1250 kVA alimente la partie scénique du bâtiment.
La distribution basse tension est réalisée à partir de 3 tableaux :

- TGBT PHIL N (normal) Philharmonie
- TGBT PHIL S (secouru) Philharmonie
- TGBT SCE (normal) Scénique

Pour mémoire – **Ces équipements sont hors champ de la prestation** – le poste de transformation « Parking » est composé de deux cellules « interrupteur arrivée » et d'un départ transformateur. Il alimente le transformateur abaisseur HT/BT (20 kV/410 V) de 630 kVA dédié à l'alimentation des équipements du parking. La distribution basse tension est réalisée à partir de 2 tableaux :

- TGBT N (normal) Parking
- TGS (secouru) Parking

Les 4 transformateurs sont à diélectrique minéral protégés par DGPT2. Le DGPT2 de chaque transformateur, en cas de défaut, coupe l'arrivée HT et la protection BT du TGBT.

D- Définition des installations électriques

Les deux transformateurs « Philharmonie » sont raccordés sur le TGBT PHIL N (tableau général basse tension) principal dit « Normal ». Ils alimentent chacun une partie du tableau avec une possibilité de basculement en cas de défaillance de l'un d'entre eux. Ce basculement se ferait avec délestage manuel d'une partie de l'installation.
Dans la configuration de base, un transformateur est dédié aux installations techniques (CTA, plomberie, TD locaux techniques, etc…) et l'autre aux TD de zones (bureaux, foyers, salles de répétitions/ réceptions/ expositions/ Philharmonie des enfants etc…).
L'alimentation du bâtiment est réalisée à partir du TGBT PHIL N « Normal » et du TGBT PHIL S (tableau général secouru).

A partir du TGBT PHIL N, l'alimentation est distribuée via des gaines techniques, sur des TD (Tableau divisionnaire) ou COFN (Coffret « normal ») répartis sur l'ensemble du bâtiment. L'ensemble des réseaux est de type U1000RO2V.
Pour les équipements dits « de sécurité » (éclairage de secours, ascenseurs d'évacuation dédiés au PMR, équipements de désenfumage, sprinklage, la détection incendie…), la distribution est réalisée en câbles CR1-C1 depuis le TGBT PHIL S. Ces réseaux alimentent des TDS (tableau divisionnaire secouru) implantés dans des locaux coupe-feu. La distribution secondaire depuis les TDS ou COFS (Coffret « secours ») jusqu'aux terminaux est aussi réalisée en câbles CR1-C1.
En dernier lieu, un TGBT SCE est dédié au fonctionnement des équipements scéniques. Il distribue la totalité des TD « scénique » via les mêmes gaines que celles des réseaux normaux Philharmonie.

E- Alimentation sans coupure

Afin de palier toute microcoupure sur le réseau, un onduleur 120 kVA, raccordé sur le TGBT PHIL N, alimente les équipements sensibles du site (informatique, PCS…) via le TGBT OND.

F- Alimentation de secours

Afin de palier toute perte d'alimentation ERDF, un groupe électrogène de 1460 kVA est installé dans un local le long du boulevard Serrurier. Ce groupe peut réalimenter le TGS Philharmonie et le TGS Parking. Il secourt donc l'alimentation des équipements de sécurité qui sont :

- Les ventilateurs de désenfumage
- Les équipements de lutte contre l'incendie
- Les ascenseurs PMR
- Les sources centrales

Il est dimensionné pour reprendre deux zones de désenfumage ainsi que tous les équipements listés ci-dessus.
Pour s'assurer d'une montée en charge progressive, le Laboratoire Centrale a accepté la proposition de faire démarrer le GE dès démarrage d'une zone de désenfumage.
Les câbles issus du TBGT GEL cheminement dans un premier temps en souterrain puis sous protection coupe-feu dans le parking avant d'aboutir aux locaux TGS « Philharmonie » et « Parking ».
Le GE est alimenté en fuel via une nourrice journalière de 500 litres implantée dans le même local. Une cuve de 10 000 litres permet d'assurer une autonomie de plusieurs jours.
Afin d'assurer une alimentation sans coupure des blocs d'éclairage de secours (évacuation et ambiance) il a été installé pour les zones ERP, une alimentation par sources centrales (une centrale de 40 kVA et une de 60 kVA ; autonomie 1 heure).
Pour les zones ERT, il a été retenu un éclairage de secours par blocs autonomes.

G- Photovoltaïque

Le site bénéficie d'une surface aménageable pour le photovoltaïque en terrasse de l'écran. La distribution TBT s'effectue en sous-face des panneaux situés au niveau N10, jusqu'au local technique dédié situé au niveau N09. Le réseau BT en aval des onduleurs chemine ensuite dans le bâtiment jusqu'au tableau de comptage Tarif Jaune, situé dans le même local que ceux des restaurants.
L'installation de panneaux photovoltaïques n'est actuellement pas raccordée et fonctionnelle.

H- Les installations électriques scéniques

2e SOUS-SOL (S2)

- Armoire ARM 7 – Borne d'alimentation
- Armoire ARM 3 – Local CTA Pointe Nord
- Armoire ARM 6 – Local CTA Pointe Nord
- Armoire ARM 4 – Local CTA Pointe Nord
- Armoire ARM 2 – Local Production Froid
- Armoire ARM 8 – Local CTA Pointe Sud
- Armoire ARM 1 – Sous-station eau chaude
- Armoire TDN-LTE1-S2 – Local TGBT
- Armoire TDN-LTE2-S2 – Local CTA Pointe Nord
- Armoire TDN-LTE3-S2 – Local électrique S2-100
- Armoire TDN-LTE5-S2 – Local CTA Pointe Sud
- Armoire TDN CLIMESPACE S2 – Local Production Froid
- Transformateurs TR AUDIO / TR2 / TR3 / TR4 – Local TGBT
- TGBT Scénique
- TGBT Philharmonie
- TGBT Secours Philharmonie

1e SOUS-SOL (S1)

- Armoire TDN-LTE1-S1 – Local électrique

NIVEAU 00 (RDC bas)

- Armoire TDN-EXT1-N00 – Local électrique N-00-TCH-07
- Armoire TDN-STO1-N00 – Local électrique
- Armoire TDN-LUM55 – Régie son / vidéo
- Armoire TDN-FOY1-N00 – Local 00-113
- Armoire TDN-ADM1-N00 – Circulation n°3
- Armoire TDN-BOUT-N00 – Boutique S001
- Armoire TDN-BAR-N00 – Réserve bar
- Armoire TDN-EXP1-N00 – Local technique côté salle de conférence
- Armoire COFS-CNF1-N00 – Local technique côté salle de conférence
- Armoire COFFRET ÉCLAIRAGE – Local vélo

- Armoire TDN LUM 55 N00 – Régie son & lumière
- Armoire Énergie Audio AUD 55 – Régie son & lumière

NIVEAU 00B (RDC bas – aile conférence)

- Armoire TDN-LUM30-N00b – Local gradateur salle de conférence
- Armoire TDN-ADM1-N00b – Circulation P-OB-CIR-04
- Armoire TDN-RES1-N00b – Local technique OB-114

- Armoire Énergie Audio AUD10 / AUD30 – Régie salle de conférence
- Armoire Salle de Conf MACH 30
- Armoire Salle de Conf MACH 31
- Armoire Baie GRAD – Local 0B115

NIVEAU 1 Local 01 024 – Régie vidéo

- Armoire Énergie Audio AUD 06

Local 01 033 – Régie grande salle

- Armoire Énergie Audio AUD 04

Local 02 091 – Local Mach 1

- Armoire Auditorium Cellule 1
- Armoire Auditorium Cellule 2
- Armoire Auditorium Cellule 3
- Armoire Auditorium Cellule 4
- Armoire Auditorium Cellule 5
- Armoire Auditorium Cellule 6
- Armoire Auditorium Cellule 7
- Armoire Auditorium Cellule 8
- Armoire Auditorium Cellule 9
- Armoire Auditorium Cellule 10
- Armoire Auditorium Cellule 11
- Armoire Auditorium Cellule 12

- Armoire TDN-LOG-N01 – Gaine technique
- Armoire TDN-ADM1-N01 – Gaine technique
- TGBT HQ N01 – Local technique 01-TCH-01
- Armoire TDN-LTE1-N01 – Local technique
- Armoire TDS-BC1-N01 – Local technique

NIVEAU 2 Local 02 183

- Armoire Baie GRAD

Local 02 061 – Nadal Grande Salle

- Armoire Énergie Audio AUD 09
- Armoire Énergie Audio AUD 03

- Armoire TDN-DIR1-N02 – Local technique 02-78
- Armoire TDN-FOY1/2-N02 – Gaine technique
- Armoire TDN-RES1-N02 – Gaine technique
- Armoire COFN-GS1-N02 – Local technique 02-126
- Armoire TDS-BC2-N02 – Local technique

NIVEAU 3 Local 03 132

- Armoire Énergie Audio AUD 25
- Armoire Énergie Audio AUD 10

Local 03 13

- Armoire Énergie Audio AUD 2

NIVEAU 4 – Local 04 007

- Armoire LUM 10 N04
- Armoire LUM 20 N04
- Armoire Répétition MACH 11
- Armoire SR2 GRAD 1
- Armoire SR2 GRAD 2
- Armoire SR1 GRAD 1
- Armoire SR1 GRAD 2

NIVEAU 7

- Armoire Énergie Audio AUD 08 – Régie lumière

NIVEAU 8 Local 08 010

- Armoire Auditorium MACH 02 – Cellule 1
- Armoire Auditorium MACH 02 – Cellule 2
- Armoire Auditorium MACH 02 – Cellule 3
- Armoire Auditorium MACH 02 – Cellule 4
- Armoire Auditorium MACH 02 – Cellule 5
- Armoire Auditorium CANOPY MACH 3
- Armoire LUM1 N08

Local 08 006 – Local gradateur

- Armoire Baie Concert GRAD 1
- Armoire Baie Concert GRAD 2
- Armoire Baie Concert GRAD 3
- Armoire Baie Concert GRAD 4

Local 08 003 – Local son

- Armoire Énergie Audio AUD 01

La philharmonie comporte cinquante-cinq (55) armoires CVC, intégrées au périmètre des prestations.

P1.1 – Vérification quadriennal des installations électriques

Les installations concernées sont identiques au paraphe P1, cette mission concerne la **vérification quadriennale réglementaire des installations électriques** de l'établissement, relatif aux modalités des vérifications des installations électriques.

Cette vérification a pour objectif de s'assurer que l'ensemble des installations électriques demeure sûr**,** conforme et exempt de risques d'incendie ou d'électrisation pour les travailleurs et le public.

P2.1 – Vérification des ascenseurs et monte-charges (VGP)

Les équipements et installations à contrôler au titre de cette prestation sont les suivants :

- 18 ascenseurs OTIS
- 5 monte-charges OTIS

La visite annuelle de vérification est prévue à partir du 15/09. Le titulaire fournira un calendrier d'intervention détaillé.

P2.2 – Contrôle Technique Quinquennal des ascenseurs et monte-charges

Les équipements et installations à contrôler au titre de cette prestation sont les suivants :

- 18 ascenseurs OTIS
- 5 monte-charge OTIS

Le contrôle technique quinquennal des ascenseurs et monte-charges est prévu en 2031.

P2.3 – Vérification réglementaire en exploitation des ascenseurs en zone ERP.

Les équipements et installations à contrôler au titre de cette prestation sont les suivants :

- 14 Ascenseurs OTIS

La vérification réglementaire en exploitation des ascenseurs est prévue en 2031.

P3 – Vérification des escaliers mécaniques

Les équipements et installations à contrôler au titre de cette prestation sont les suivants :

- 4 escaliers mécaniques OTIS

P4 – Vérification des équipements et installations scéniques

Les équipements et installations à contrôler au titre de cette prestation sont les suivants :

Studio (salle de répétition n°1) :

- 12 porteuses électriques 120 daN
- 1 écran polichinelle
- 1 support de vidéo projecteur à pantographe
- 1 tribune mobile

Grande salle :

- Canopy
- 4 trappes pivotantes

- 9 porteuses motorisées
- 1 élévateur « double niveau »
- 3 élévateurs de fond de salle
- 3 cloisons mobiles en fond de salle
- 3 wagons de sièges en fond de salle
- 28 élévateurs de scène
- 11 gradins retournables
- 6 rideaux acoustiques et 6 trappes de passage des rideaux
- 1 gradin mobile (cœur)
- 1 écran polichinelle

Salle de conférence :

- 1 écran déroulant
- 1 support de vidéo projecteur à pantographe
- 1 tribune mobile

La visite annuelle des équipements scéniques est à prévoir en août (selon les dates d'intervention prévues par la DTSE (Direction Technique des salles et de l'exploitation).

P5 – Vérification des appareils sous pression

Les équipements et installations à contrôler au titre de cette prestation sont les suivants :

Local	Libellé équipement	Année	Type / Modèles	Remarques
Réseau Fraicheur de Paris	Vase d'expansion Réseau EG	2022	Aquafill	PS : 10 bar V : 750L
Local CTA S/Sol-2	Vase d'expansion Réseau Plancher	2025	VAREM	PS : 6 bar V : 100L
Local Plomberie	Vase d'expansion Réseau Eau de Ville	2022	Reflex	PS : 10 bar V : 200L
Local Plomberie	Vase d'expansion Réseau Colonnes Humides	2022	Charlatte	PS : 25 bar V : 200L
Local Plomberie	Vase d'expansion Réseau Spinkler	2023	Aquasystem	PS : 16 bar V : 24L
Local Plomberie	Compresseur d'air Poste Sprinklage	2026	Abac	PS : 11 bar V : 50L
Sous-station EC	Vaporiseur	2022	BAELZ	PS : 13 bar V : 572L
local compteur général	Vase d'expansion surpresseur arrosage	2024	VAREM	PS : 10 bar V : 200L
Atelier OB	Compresseur d'air technqiue salle	2015	ABAC SMART 015	PS : 8 bar V : 6L

La visite d'inspection périodique (visite externe, visite interne et examen documentaire) tous les 4 ans par rapport à la date de mise en service des appareils est prévue selon les dates d'intervention de la DTSE (Direction Technique des salles et de l'Exploitation). Le titulaire fournira un calendrier d'intervention détaillé.

La visite décennale (requalification, visite externe, visite interne, examen documentaire, ré-épreuve hydraulique) est prévue selon les dates d'intervention de la DTSE (Direction Technique des salles et de l'Exploitation). Le titulaire fournira un calendrier d'intervention détaillé.

P6 – Contrôle des équipements de travail : machines fixes

Les équipements et installations à contrôler au titre de cette prestation sont les suivantes :

- 1 perceuse à colonne
- 1 scie à ruban
- 1 touret à meuler
- 1 affuteuse à eau
- 1 ponceuse à disque
- 1 scie à chantourner
- 2 scies à onglet
- 1 ponceuse à bande
- 1 tour à bois

P7.1 – Vérification des appareils de levage : table élévatrice

Les équipements et installations à contrôler au titre de cette prestation sont les suivants :

- 1 table plateforme élévatrice hydraulique ACI ELEVATION.

P7.2 – Vérification des accessoires de levage : élingues

Service Machinerie :
Lot élingues textile : +/- 80 élingues.
Lot élingues câble : +/- 30 élingues.
Lot élingues câble enrobées textiles : +/-30 élingues.
Lot élingues chaînes : +/- 10 élingues.
Lot élingues en fixe soutenant passerelle : +/- 70 élingues.
Lot élingues acier : +/- 330 élingues.

Service maintenance et bâtiments : +/- 5 élingues

La visite annuelle de vérification des élingues est à prévoir mi-juillet.

P8 – Vérification technique (triennale) du système de sécurité incendie et du désenfumage

Conformément à l'article MS73 de l'arrêté du 25/06/1980 modifié par l'arrêté du 12/10/2006 et à l'article DF10 de l'arrêté du 4 juillet 2007, les contrôles attendus au titre de ce périmètre recouvrent les installations et équipements suivants :

- 1 SSI de catégorie A comprenant :

- ECS n°1 (Equipement de Contrôle et de Signalisation) pour les niveaux S-2 au S-1
- ECS n°2 pour les niveaux N0 au N02
- ECS n°3 pour les niveaux N03 au N09
- CMSI n°4 (Centralisateur de Mise en Sécurité) pour les niveaux S-2 au S-1
- CMSI n°5 pour les niveaux N00 au N02
- CMSI n°6 pour les niveaux N03 au N09
- 2 centralisateurs déportés
- 1684 détecteurs
- 140 déclencheurs manuels
- 94 portes coupe-feu
- 389 volets coupe-feu
- 129 clapets coupe-feu
- 107 coffrets de relayage (1 vitesse)
- 26 coffrets de relayage (2 vitesses)
- 133 moteurs de désenfumage
- 3 écrans de cantonnement
- 45 arrêts techniques
- 3 panneaux lumineux « entrée interdite » (Qpark)
- 1 tableau de report d'alarme à l'accueil Q-Park.
- 1 poste IFEA sous air, alimentant 162 têtes d'extinction (68°C) pour une surface totale protégée de 1286M²

Ainsi que les mesures de débits sur 66 ZF (Zones de Désenfumage) pour la Philharmonie et 7 ZF pour le parking. Les mesures devront être réalisées impérativement selon la méthodologie fournie par la Cité de la musique – Philharmonie de Paris et avec le matériel adapté (anémomètre à hélice et anémomètre à fil chaud).

La prochaine sera à réaliser en décembre 2029

P8.1- Vérification réglementaire en exploitation de notre installation fixe à extinction automatique à eau (triennale)

Conformément à l'article MS73 du Règlement de sécurité contre l'incendie relatif aux établissements recevant du public, vérification du système d'extinction automatique du type sprinkler comprenant :

- Des sources d'eau,
- Un poste de contrôle sous air,
- Une alimentation électrique de secours,
- Un tableau de report d'alarme,
- Canalisations, antennes et têtes.

La prochaine sera à réaliser en décembre 2029

P9 - Vérification des dispositifs d'ancrage et ligne de vie, destinés à recevoir des équipements de protection contre les chutes de hauteur

Les équipements et installations à contrôler au titre de cette prestation sont les suivants :

Lignes de vie – Ancrages type C (EN 795 C)

Plateau Canopy

- **Type :** Ligne de vie >10 m
- **Modèle :** Ancrage type C
- **Marque :** VERTIC
- **Localisation :** Plateau Canopy

Canopy (AMG Fechoz)

- **Type :** Ligne de vie >10 m
- **Modèle :** Ancrage type C
- **Marque :** AMG – FECHOZ
- **Localisation :** Canopy

Panneaux photovoltaïques

- **Type :** Ligne de vie
- **Modèle :** Ancrage type C
- **Marque :** SOMAIN / SEALED
- **N° série :** 6605 / 8192
- **Année :** 2016
- **Capacité :** 2 personnes
- **Localisation :** Panneaux photovoltaïques

Terrasse centrale verrière

- **Type :** Ligne de vie
- **Modèle :** Ancrage type C
- **Marque :** SOMAIN
- **N° série :** 6605 / 8192
- **Année :** 2016
- **Localisation :** Terrasse centrale verrière

Anneaux d'ancrage – Type A (EN 795 A)

Escalier mécanique

- **Type :** Anneau d'ancrage
- **Modèle :** Ancrage type A
- **Marque :** VERTIC
- **N° série :** CI A

- **Capacité :** 1 personne
- **Localisation :** Escalier mécanique

R+2 – Côté rideaux de cantonnement *(2 équipements identiques)*

- **Type :** Anneau d'ancrage
- **Modèle :** Ancrage type A
- **Marque :** PONSA
- **Année :** 2026
- **Capacité :** 1 personne
- **Localisation :** R+2 – Côté rideaux de cantonnement

Anneaux double articulation – Type A (EN 795 A) (22 équipements identiques)

- **Type :** Anneau double articulation grade 80
- **Modèle :** ADA12 – CMU 1T
- **Marque :** GODET
- **Année :** 2021
- **Capacité :** 1 personne
- **Localisation :** Grotte

Les **22 anneaux sont identiques**, tous situés dans la **Grotte**.

P10 - Vérification des systèmes de protection individuelle contre les chutes de hauteur

Conformément au Code du travail articles R.4323-99 à R.4323-103 et l'Arrêté du 19/03/1993, les équipements à contrôler au titre de cette prestation sont les suivants :

Pour le Poste Central de Sécurité Incendie : 6 sacs comprenant harnais + 2 longes.

Pour la Direction Technique des salles et exploitation :

- Service lumière : 4 sacs comprenant harnais + 2 longes.
- Service machinerie: 4 sacs comprenant harnais + 2 longes.
- Service prise de son: 4 sacs comprenant harnais + 2 longes.
- Service Son : 4 sacs comprenant harnais + 2 longes.
- Service Travaux et maintenance : 7 sacs comprenant harnais + 2 longes.

Pour la direction du musée : 1 sac comprenant harnais + 2 longes.

P11 – Inspection périodique des systèmes de climatisation et des pompes à chaleur réversibles dont la puissance frigorifique supérieure à 12 KW

Les équipements et installations à contrôler au titre des prestations sont les suivants :

- Puissance des échangeurs en froid: 3 échangeurs de 1000 kW situés au 2ème sous-sol zone C (à la charge de Climespace).
- 1 armoire de climatisation de 13,7kW.

La prochaine visite de contrôle quinquennale aura lieu en 2029. Le titulaire fournira un calendrier d'intervention détaillé.

P12 – Contrôle de la continuité des moyens de communications radioélectriques.

Les équipements et installations à contrôler au titre des prestations sont les suivants :

- Installation active de type répéteur de signal.

L'installation est constituée d'une antenne extérieure assurant le lien entre le relais INPT appartenant au ministère de l'intérieur et le bâtiment de la Philharmonie de Paris. La couverture du circuit est réalisée à l'aide d'un réseau d'antennes intérieures 392.125 MHz.
L'infrastructure technique déployée apporte une bonne couverture radio sur les niveaux de sous-sols. Les 2 niveaux de sous-sol permettent d'assurer la continuité des communications électriques du réseau INPT en mode relayé sur plus de 80% des 2 niveaux de sous-sols (périmètre mesuré).
Il y a 2 niveaux de mesures, au sous-sol de la Philharmonie:
- S1: 10 349 m²
- S2: 10 765 m².

La visite de contrôle triennale aura lieu début juillet 2027. Le titulaire fournira un calendrier d'intervention détaillé.

P13 – Inspection périodique ICPE- DC rubrique 2910 conformément aux articles R.512-55 à R.512-66 du code de l'environnement

L'installation classée pour la protection de l'environnement à contrôler (suivant l'arrêté du 25 juillet 1997 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration au titre de la rubrique 2910, modifié en dernier lieu par l'arrêté du 3 août 2018, applicable à compter du 20/12/2018) au titre du présent marché est la suivante:

- Groupe électrogène.
 Alternateur Seguin-Follet – Modèle : P1500SV
 Moteur série : DGBM6148U20203W
 Puissance PRP : 1505 KVA/ 1204 KW électrique - Rendement : 0,8
 Puissance thermique TOTAL : 3131 kW thermique.

La prochaine visite de contrôle quinquennale aura lieu en 2029